

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

L'ABONNEMENT

1<sup>er</sup> patacon par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNES.

## Almanach Français.

Mercredi 26 (1795). — Combat de St-Barnouil, par le général Massena, contre les Piémontais.

## MONTÉVIDEO.

25 août 1846.

### DOCUMENTS OFFICIELS.

L'Assemblée de Notables de la République Orientale de l'Uruguay, en vertu de ses attributions et conformément à son règlement, a accordé et résolu :

1. La loi du 19 novembre 1845 qui établit le droit de transit est déclarée dans toute sa vigueur, de la manière expliquée dans la présente résolution, jusqu'à ce que par la paix on règle définitivement la navigation des rivières.

2. Par le 3<sup>me</sup> paragraphe on doit comprendre : que les produits provenant de la navigation ouverte par les forces coalisées, qui, durant la guerre, descendraient le Paraná, l'Uruguay ou leurs affluents, soient débarqués à Montevideo, transbordés pour l'exportation ou exportés par les chargeurs, paieront :

Les cuirs de bœufs, taureaux, vaches et chevaux 2 reaux chacun; ceux de veaux et poulains 1/2 real.

Les cuirs sâtes 13/4 real.

Les peaux de loutre 1 real par douzaine.

La graisse et le suif 1/2 real par arrobe.

Le crin et la laine 1 real id.

Le maté 1 real id.

Le tabac 1 1/2 real id.

Tous les autres articles non énoncés paieront 4 p. 0/0 sur le prix d'estimation.

3. Les fruits et articles qui paient le droit de transit sont libres des droits d'exportation, et seulement lorsqu'ils seront destinés à la consommation ils paieront les droits d'importation.

4. Le produit du droit de transit sera destiné une moitié pour la société des rentes de la douane, et l'autre pour faire face aux engagements du gouvernement pour les fournitures de l'armée.

5. Le P. E. réglera avec la commission de douane et avec les créanciers qui, par des contrats antérieurs, ont leur crédit garanti sur la douane, une indemnisation modérée pour le retard apporté dans leurs paiements, par suite de l'application de l'article précédent.

6. Le droit de transit ne pourra, dans aucun cas, être affecté qu'à l'habillement de l'armée.

7. Que ce soit communiqué etc.

Salle des Représentans,

Montevideo, 13 août 1846.

Stanislas VEGA.—2<sup>me</sup> président.

Narcisse D. TENORIO.—secrétaire.

Montevideo, 21 août 1846.

SUAREZ.

JOSE DE BEJAR.

Les nouvelles de l'Entrerios (la Bajada) arrivent au cinq de ce mois : celles de Corrientes au 29 et celles de Goya au 31 du mois dernier.

Le courrier parti de Buenos Ayres n'est arrivé que jusqu'au Pilar (Neembucú). Le gouvernement a expédié l'ordre de recevoir les dépêches apportées pour le fils de M. Brent et le consui nord-américain qu'il accompagnait, et que le courrier retrogradât.

Urquiza se trouvait à Alcaraz depuis le 20 juillet—du 5 au 6 de ce mois devait se réunir à lui un des frères Madariaga.

A Corrientes l'élection du gouverneur devait avoir lieu le 30 du courant.

Un journal ajoute les détails suivans à ceux que nous avons donnés sur Maldonado.

La place est approvisionnée et sur le meilleur pied de défense. Plus de 1,500 personnes s'y sont réfugiées : le nouveau mouvement de l'ennemi dans ce département n'avait pour but que l'enlèvement des familles qui avaient échappé à la première expulsion.

La conduite du commandant de place Martinez est digne des plus grands éloges.

(Suivent les autres détails que nous avons publiés hier.)

Un bâtiment anglais, qu'on nous assure être le trois mâts barque WRIGHT, venant de la côte de Patagonie avec chargement de huano a naufragé, dans la nuit du 18 au 19 de ce mois, près du Buceo.

Les détails de ce sinistre nous sont inconnus.

Nous savons seulement que le brick canonnière français TACTIQUE aperçut, le 21, deux embarcations qui s'approchaient du bâtiment naufragé : elles avaient à bord 12 individus qui bientôt s'occupèrent d'extraire du navire différens objets qu'ils mettaient ensuite à bord

des chaloupes déjà chargées de chaînes en fer et autres objets. Ces 12 individus étaient 2 Anglais, 1 Sarde et 9 Espagnols, tous marins : ils ont été arrêtés avec leurs embarcations par la TACTIQUE, sur la suspicion de pillage à bord du trois mâts perdu : ils ont été amenés dans ce port.

D'après la déclaration de celui qui paraissait le chef, aucune soustraction n'a eu lieu : ces hommes disent avoir été envoyés par le capitaine de port du Buceo pour sauver les naufragés un jour ou deux avant leur arrestation. Ce patron ajoute qu'ils ont sauvé l'équipage et que depuis ils ont été envoyés par le capitaine du navire pour opérer le sauvetage.

Cette déclaration est-elle exacte ou n'est-elle qu'un faux prétexte : ces deux cas peuvent exister ; mais toutefois les deux Anglais ont été remis à bord de la fregate amiral de leur nation ; le sujet sarde a été mis à la disposition du chef de la station sarde dans ces eaux et les neuf Espagnols ont été transférés à bord de la PERLA. Pour ces derniers la surprise a été vraiment désagréable : tous étaient déserteurs de ce bâtiment.

Nous attendons de plus amples détails.

(Comercio.)

On assure à Rio Janeiro que le gouvernement impérial a su que plusieurs habitans de la côte du Yaguaron ont été assassinés par des détachemens de l'armée d'Oribo ; ces excès ont été faussement attribués aux forces du gouvernement oriental.—On ajoutait que le colonel Netto s'apprêtait à passer la frontière pour réprimer ces désordres, et que le gouvernement impérial avait envoyé un renfort de 400 hommes d'infanterie à l'armée de Rio Grande ; dans les premiers jours de juillet.

(Constitucional.)

### AVIS DE LA POLICE.

Les préposés au bureau de Loterie ayant dénoncé des falsifications scandaleuses dans le recouvrement des billets vendus dans le dernier tirage, la police prévient le public qu'à compter du 8 septembre prochain, où le tirage sera de 8,000 patacons, le porteur de tous billets faux sera, conformément aux lois du pays, puni comme le falsificateur même.

Montevideo, 24 août 1846.

RODRIGUEZ.

Rien de plus répugnant que les déclamations de la *Gaceta Rosista*, que les comptes rendus publiés par cette feuille, et les preuves prétendues, intégrité qu'affiche chaque instant avec impudeur le directeur de Buenos-Ayres.

Veut on une preuve plus convaincante de ce que nous avançons, que la liste, bien incomplète, d'après ses auteurs mêmes et au su du public, que celles que nous reproduisons ici.

Acquerrons une idée exacte de cette probité tachée de sang dont Rosas se glorifie afin de couvrir les plus honteux excès. Reportons-nous à quelques années et nous verrons cet homme, à son début et se défiant de sa fortune, encore mal assise, se prononcer ouvertement contre la confiscation des biens.

Revenant sans pudeur et avec une atrocité inouïe sur une mesure arrachée à sa position précaire, il lance bientôt le décret le plus terrible contre les personnes et les intérêts des sauvages unitaires (16 septembre. — Décret inséré dans la *Gaceta* du 20.)

Ces hideuses confiscations n'ont point seulement pesé sur les indigènes: Rosas ne cherchaient qu'à se créer des ressources contre les généreux efforts du général Lavalle et il n'a jamais hésité à sacrifier les intérêts des personnes les plus honorables de son pays. Il en a été de même quand aux intérêts étrangers aussitôt après le départ de M. le baron de Mackau. A peine l'imprévoyant plénipotentiaire était-il rendu en France que déjà surgissaient les réclamations qui appellent aujourd'hui l'attention de nos représentants.

Voici la moyenne des intérêts arrachés à la population qu'opprime la Camorilla, et dans ce chiffre où dans ses indications ne sont pas comprises une foule de valeurs.

— Aujourd'hui justement réclamées: ces justes exigences de notre gouvernement ne pouvait faire moins de les appuyer en faveur de nos compatriotes sésés, et Rosas lui-même ne les repousse qu'à demi. Voyons si nos malheureux français sacrifiés d'une manière aussi odieuse, obtiendront aujourd'hui plus de justice qu'autrefois. Voici le chiffre dont nous venons de parler plus haut.

Têtes de bétail	659,100
Moutons	226,000
Chevaux	70,300

(La suite au prochain numero.)

CAMPAGNE DU SUD.

Bétail. Moutons. Chevaux.

Eug. Villanueva, Chascomus			
Jose Ferrari			
Leonardo Gándara			
Jacinto Machado			
Domingo Lastra			
Pedro Capdevila			
Felipe Miguens			
Eusebio Miguens			
Vicente Casco	6,000	4,000	1,500
Francisco Villarino			
Sily. Ponce de Leon	6,000		
Société rurale, Loberia	120,000	10,000	6,000
Pedro Saenz-Valiente	8,000	4,000	700
Pedro Castelli, Corrode Paulino	4,000	3,000	800
A. Molino Torres, Vivorotá	22,000	11,000	1,500
F. Valdes, Laguna Brava	3,000	800	300
Valen. Ezeiza, Arro Grande	11,000	6,000	1,500
F. Valdes, Rincon de Sierra	5,000		500
Fernando Otomandi	1,500	600	400
Mar. Campos, M. Grandes	4,000		300
Man. Campos, Médano-Alto	3,000		300
J. R. Ezeiza, Ar. Grande	40,000	8,000	2,000
Lad. Martínez, Lob. Chica	60,000	12,000	6,500
Vicente Casco, A. Grande	11,000	1,500	800
Jose Barragan, Vivorotá	2,000		600
Manuel Martinez, A. del Moro	2,000		300
Manuel Rico, Hinojales	4,000	500	400
R. Galindes, Quequen Chico	3,000	1,500	600
Equio. Diaz Velez, Queq. G.	15,000	3,000	1,500
Manuel Cobos, Q. Chico	5,000		
Freire y Vidal, Navarro			
Jacinta-Real	4,800	1,600	1,000

Hilario Almeida			
Cosme Fruitiño			
Juan José Real			
Général J. José Viamont, San Vicente			
Agustin Acosta, Monsalvo	6,000	6,000	1,500
Juan Pardo	6,000	2,000	800
Leonardo Piedra Buena			
Agustin Lastra			
Claudio Lastra			
Marcelino Lastra			
Maria Antonia Ramos	30,000	6,000	2,000
Matias Ramos Mejia	7,000	1,000	1,300
Francisco Ramos Mejia	6,000	1,000	1,200
Juan Antonio Arco	4,000	1,500	400
Jose Quintana	4,000	2,000	500
Jose Maria Pizarro	4,000	4,000	800
Jacinto Machado, Mari huicu	12,500	1,000	500
Manuel Cobos Chicas	15,000	6,000	1,500
Martin Campos Nogales	20,000	4,000	4,000
Isidoro Fulcos, Ricon de Ajó			
Diego Aguero Dolores			
Ambrosio Crámer	4,000	5,000	400
Felix Alzaga Bella Vista	7,000	25,000	400
Silveria Ponce Palenque			
Eustoquio Dias Velez, Tandil	35,000	8,000	3,000
Benito Miguens			
Miguel Macias			
Indalecio Burgos			
Victorino Burgos			
Manuel Rico			
Mariano Miró	18,000	7,000	1,500
J. sé Gutierrez	2,000	2,000	600
Francisco Castañeda	12,000	4,000	800
Angel Fulcos			
Juan de Jesus Pardo, Chascomus			
Hermógenes Barragan			
Inocencio Arroyo			
Ramon Nero y sus hermanos			
Eladio Quintana			
Marcelino Martinez			
Manuel Coll y Ca.			
Francisco Rodriguez			
Manuel Villoldo			
Sinforiano Huerta Ensenada			
Higinio Huerta			
Domingo Huerta			
Francisco Huerta			
Silverio Barragan			
Agustin Delgado			
Laureano Reinoso			
Blez Diaz			
Fernando Sanchez			
Jose Butierrez			
Juan Nóbrega, Magdalena	400	1,000	800
	475,000	154,000	48,000

CAMPAGNE DU NORD.

Partie de San Pedro.

	Bétail.	Moutons.	Chevaux.
Felix Castro	12,000	6,000	1,500
Dalmacio Verez			
Juan de Dios Padron			
Gavino S. las			
Veuve de Quiroga			
Pedro Celestino Casco			
Jose Damian Gomez			
Luis y Emilio Castro			
Ramos Mexias			
Eusebio Padron			
Manuel Ramirez			
Felipe Navarro			
Basilio y Dionicio Castro			
Jose M. Carranza			
Leonardo Cabrera			
Norberto Davila			
Manuel Ibañez			

(Suite au prochain numero.)

AVIS OFFICIEL.

M. Jacques PLANE, ayant déposé au tribunal competent la garantie exigée par la loi est autorisé dès ce moment par le gouvernement, à exercer les fonctions d'encanteur public.

Montevideo, le 14 août 1846.



et MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES  
Entrées du 25.

Uruguay, goelette de guerre française Eclair.  
Maldonado, payebot nat. Teofilo, avec pores etc  
Gualagnay, lançon nat. Prudencia, en lest.  
De faire d'eau. brig français. Astronome.  
Goelette de guerre sarde. Ninfa.

Avis Divers.

A vendre.

Un café, connu sous le nom de CAFE LEON, rue 18 juillet, n° 169.  
S'adresser au bureau du PATRIOTE FRANÇAIS, ou audit établissement.

On desire,

Un français de 30 à 40 ans, pour faire la cuisine et servir quatre personnes.  
S'adresser rue des Missions 198.  
Montevideo, 18 août 1846.

A LA VILLE DE NAPLES.

RESTAURANT

FRANCAIS ET ITALIEN,  
Tenu par les

Freres Bandinelli,

Rue du Cerrito n° 219.

MONTEVIDEO.

AVIS

Les personnes qui ont des comptes à régler avec l'hoirie de feu Laborde Raymond, sont priées de bien vouloir s'entendre dorénavant avec M. François Roustan fils aîné, rue du Cerrito, n° 171, nommé par M. le chancelier gerant le consulat general de France en cette résidence, pour faire la liquidation de la succession dudit sieur feu Laborde Raymond, decede à Montevideo.

Montevideo, 1er août 1846.

François ROUSTAN.

A vendre.

Graisse de porc, première qualité 180 la livre, idem à 120 id., idem de vache première qualité 120 id. Chez Moreau, rue du 25 Aout n. 165.

Le Propriétaire-Gérant Jh. REYNAUD

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.